



بتمويل من الإتحاد الأوروبي  
Financé par l'Union européenne

المملكة المغربية  
الوزارة المنتدبة لدى وزير الشؤون الخارجية  
والتعاون الإفريقي والمغاربة المقيمين  
بالخارج، المصاحفة بالمغاربة المقيمين بالخارج  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères,  
de la Coopération Africaine et des Marocains Résidents  
à l'Étranger, Chargé des Marocains Résidents à l'Étranger



## Projet DEPOMI

Déploiement des politiques migratoires dans trois régions du Maroc  
(Beni-Mellal-Khenifra, Oriental, Souss-Massa)

**Rapport final de l'atelier de lancement et de co-création  
des 22 et 23 mars 2021**

14 juillet 2021



## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Rappel des objectifs du projet DEPOMI</b>	<b>4</b>
<b>Organiser la régionalisation des politiques de migration : compte-rendu des débats</b>	<b>5</b>
3.1. Connaissances et compréhension des réalités pour mieux identifier les besoins	5
Béni Mellal-Khénifra	5
Oriental	6
Souss-Massa	6
3. 2. Mise en synergie, capitalisation, coordination	6
Béni Mellal Khénifra	7
Oriental	7
Souss Massa	7
3.3. Soutenir la mise en œuvre des plans d'action et d'orientation	8
Béni Mellal Khénifra	8
Oriental	8
Souss-Massa	9
3.4. Prendre en compte les spécificités régionales	9
Béni Mellal-Khénifra	9
L'Oriental	10
Souss-Massa	10
<b>4. Perspectives de recherche-action</b>	<b>12</b>
4.1. Concernant le besoin de connaissances	12
4.2. Concernant les besoins de synergie	12
4.3. Concernant le besoin de tenir compte des spécificités régionales	13
<b>Annexes</b>	<b>15</b>
1. Programme de l'atelier de lancement et de co-création	15
2. Liste des participants	18

# 1. Introduction

Les 22 et 23 mars dernier s'est tenu l'atelier de lancement et de co-création de la recherche-action DEPOMI. Cet atelier s'est déroulé en mode hybride : en présentiel à Agadir, Béni Mellal et Oujda, et en distanciel pour les participants à Marseille, Liège et Rabat.

L'objectif de cet atelier était de rassembler les différentes parties prenantes du projet afin de (i) préciser les objectifs du projet, (ii) déterminer les questions qui devront être analysées par les chercheurs dans les trois régions, et (iii) déterminer les outils méthodologiques les plus adaptés aux réalités de chaque région.

Les responsables scientifiques du volet "recherche" de l'action DEPOMI, à savoir l'Institut de Recherche pour le Développement de Marseille et le Centre d'étude de l'ethnicité et des migrations de l'Université de Liège, souhaitaient associer dès le départ les parties prenantes du projet dans la construction de la démarche. En effet, il est essentiel dans l'optique de mettre en œuvre une étude selon la méthodologie de la recherche-action participative de créer les conditions d'une démarche conjointe de co-construction le plus tôt possible. L'atelier dont nous restituons ici les résultats avait pour objectif, par delà les contraintes de distance imposées par la crise sanitaire, d'écouter les acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile dans le cadre du partenariat.

Il s'agissait, en particulier, de mieux cerner les principaux enjeux de mise en œuvre des politiques migratoires dans ces trois régions et d'identifier les problématiques et les difficultés auxquelles font face les acteurs territoriaux au niveau politique et administratif. Pour ce faire, l'ensemble des collaborateurs du projet DEPOMI ont travaillé à identifier, rassembler, puis à mobiliser l'ensemble des acteurs locaux (au niveau des régions, Wilayas, préfectures, municipalités, associations) pour procéder à un échange de vues et d'expériences sur la thématique de la migration. En ce sens, l'atelier de lancement et de co-création se devait être l'occasion d'effectuer un travail horizontal de dialogue et de mise en réseau.

Après une mise en perspective par Monsieur Driss Benhima des enjeux de la régionalisation ainsi qu'un état de la littérature au sujet des MRE et des ressortissants des pays tiers par le CEDEM et l'IRD, le programme<sup>1</sup> de ces deux journées de réflexion s'est construit de manière à permettre aux chercheurs et aux parties prenantes de mieux comprendre comment s'organisent la mobilisation des Marocains résidant ou ayant résidé à l'étranger (MRE) et la gestion de l'accès aux droits des étrangers dans les trois régions cibles du projet DEPOMI.

---

<sup>1</sup> Voir programme en annexe

## 2. Rappel des objectifs du projet DEPOMI

Pour rappel, le projet DEPOMI a pour ambition d'étudier le déploiement des politiques migratoires dans trois régions du Maroc (Béni Mellal-Khénifra, Oriental et Souss-Massa). Sa période de mise en œuvre est prévue de Novembre 2020 à Février 2023. Considérant le caractère multidimensionnel du phénomène de la migration dans la société marocaine, le projet intègre à la fois une préoccupation pour les questions liées à la mobilisation de la communauté marocaine résidant à l'étranger et celles liées aux étrangers de passage ou installés au Maroc. L'un des objectifs attendus du projet est de contribuer à accompagner les partenaires institutionnels dans l'amélioration de leurs politiques migratoires au niveau des territoires des régions.

Dans cet esprit, le projet vise à rencontrer deux grands objectifs :

1. Contribuer à la compréhension (a) des dynamiques d'intégration des ressortissants des pays tiers et des Marocains de l'étranger de retour au Maroc (b) et des mécanismes de gouvernance existants et envisagés pour l'intégration de ces personnes au Maroc ;
2. Contribuer à une mise en œuvre appropriée des activités du projet DEPOMI pour appuyer les acteurs institutionnels et de la société civile dans l'élaboration de politiques mieux adaptées aux besoins des ressortissants de pays tiers et des Marocains de l'étranger de retour au Maroc.

Le projet DEPOMI est financé par le Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique. Enabel - Agence belge de développement - est chargée de la mise en œuvre du projet. DEPOMI a mis en place une initiative de recherche-action pilotée par le Laboratoire Population Environnement Développement (LPED) de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et par le Centre d'études de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l'Université de Liège.

### **3. Organiser la régionalisation des politiques de migration : compte-rendu des débats**

Les discussions qui ont eu lieu pendant cet atelier de lancement et de co-création constituent un point de départ pour la recherche-action à mener. Elles ont mis en évidence plusieurs types de besoins et d'attentes de la part des acteurs présents et/ou représentés.

#### **3.1. Connaissances et compréhension des réalités pour mieux identifier les besoins**

Les acteurs des différentes régions pointent le besoin de mieux connaître (1) les réalités des populations migrantes (MRE et ressortissants des pays tiers), ainsi que la nécessité d'avoir une meilleure compréhension (2) des politiques et stratégies migratoires au niveau national. Cela leur serait utile afin de pouvoir mieux agir et soutenir les populations. En d'autres termes, les connaissances doivent précéder les actions de gouvernance. Il y a des attentes importantes qui sont énoncées par les acteurs de terrain au niveau du renforcement de leurs capacités d'intervention..

Concernant le volet 'ressortissants des pays tiers', plusieurs acteurs expriment le besoin de mieux connaître les droits et les procédures que doivent suivre les personnes migrantes, ainsi que leur situation dans la vie quotidienne, que ce soit sur le plan de leur insertion professionnelle, de la scolarisation de leurs enfants, et de leur participation à l'espace public et politique.

Quant au volet 'MRE', les acteurs soulignent que l'amélioration de l'intervention publique doit reposer sur le comblement du déficit dans l'accès à la connaissance et notamment aux informations générées par les recherches antérieures et les études en cours. D'autres intervenants attirent l'attention sur le manque de connaissances détaillées permettant de cerner les profils migratoires, les projets et les orientations des investisseurs MRE. Dans l'ensemble, une cartographie détaillée serait souhaitable afin de faciliter la mobilisation des MRE et la captation de leurs investissements dans le cadre des stratégies de développement régional.

Voici quelques éléments saillants qui ressortent des discours des acteurs des différentes régions:

##### ***Béni Mellal-Khénifra***

- Mieux connaître les besoins des migrants et établir les modalités d'action en conséquence, que ce soit dans une optique de court terme ou en lien avec une stabilisation sur le territoire.
- Mieux identifier les pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs susceptibles de recourir à de la main-d'œuvre étrangère.

## ***Oriental***

- Mieux comprendre les trajectoires des personnes migrantes.
- Tenir compte et mieux connaître les différentes composantes de la migration.
- Avoir une meilleure connaissance du profil migratoire de la région (répartition hommes/femmes, jeunes, diplômés, etc.)
- Mieux connaître les droits (santé, etc.) offerts aux publics migrants pour pouvoir mieux les mettre en œuvre
- Faciliter l'accès aux données générées par les études précédentes et en cours

## ***Souss-Massa***

- Impliquer les ressortissant.e.s de pays tiers dans les discussions concernant les mesures à mettre en œuvre pour répondre à leurs besoins. Il serait utile de se rapprocher de ce public pour identifier leurs contraintes dans l'accès aux services et aux droits (mais comment faire en pratique ?)
- Forte demande en renforcement de capacités, concernant les concepts, le cadre juridique et réglementaire, les politiques nationales en matière d'immigration et d'asile et le rôle des collectivités territoriales dont le mandat n'est pas toujours clair aux yeux des acteurs.
- Mieux connaître la situation en mobilisant mieux les résultats officiels des différentes études réalisées par le HCP, au niveau régional et national, en particulier les résultats du RGPH 2014.
- Mieux cerner les profils, projets et orientations des MRE investisseurs et produire une connaissance permettant une meilleure captation des investissements des MRE.

### **3. 2. Mise en synergie, capitalisation, coordination**

Les dynamiques actuelles qui sont observables dans les régions sont pour les uns l'effet de l'appui technique et organisationnel des programmes pilotés par les parties prenantes internationales et leurs structures associées. Pour les autres, elles résultent des efforts et initiatives nationales et locales, notamment des deux stratégies nationales (SNIA<sup>2</sup> et SNMRE<sup>3</sup>). Les appuis de programmes internationaux ont été prépondérants pour l'ensemble des participants.

En premier lieu, les acteurs ont souligné le besoin de mettre en synergie les programmes existants afin d'avancer dans la même direction, en cohérence. Ils ont mis en évidence l'importance de capitaliser sur les programmes répondant à des objectifs communs, notamment dans le cadre des programmes PRIM<sup>4</sup>, RECOSA<sup>5</sup> et DEPOMI dans lesquels les conseils régionaux sont impliqués. Il est essentiel qu'une coordination soit mise en place afin

---

<sup>2</sup> Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile

<sup>3</sup> Stratégie Nationale en faveur des Marocains Résidant à l'Etranger

<sup>4</sup> Programme régional des initiatives de la migration au Maroc

<sup>5</sup> Renforcement des collectivités territoriales marocaines dans l'amélioration des structures d'accueil des migrants

que les actions répondent à une certaine complémentarité et que les acteurs travaillent en cohérence.

Ils sont demandeurs d'un soutien par rapport à ce qui a déjà été impulsé. A ce niveau, il conviendrait de faire le point sur les programmes existants, sur leurs effets et productions. Selon les cas, il conviendrait de les soutenir et/ou de les compléter. Certains acteurs émettent la proposition de création de cellules de veille qui pourraient faire remonter l'information du niveau local au niveau régional. Ils notent également que différents acteurs interviennent pour l'accueil et l'accompagnement des MRE et des ressortissants des pays tiers, et qu'il y a toute la dynamique de la société civile à prendre en compte.

Pour eux, des mécanismes de coordination institutionnalisés sont indispensables pour harmoniser les pratiques et éviter les doublons dans les interventions visant les MRE et les RPT. Certains soulignent que la multiplication des interlocuteurs peut nuire à la communication avec les populations concernées.

Les acteurs souhaitent savoir comment le projet DEPOMI va procéder en termes de recherche-action participative : quelles villes seront concernées et quel sera l'apport dans les différentes dynamiques régionales ? Comment accompagner les associations actives en termes de migration ?

A ce sujet, voici quelques éléments clés qui ressortent des interventions et discours des acteurs dans les trois régions :

### ***Béni Mellal Khénifra***

- Besoin de renforcement du tissu associatif pour travailler avec cette population et besoin d'espaces de concertation.
- Importance d'institutionnaliser un partenariat entre le projet DEPOMI et les universités des 3 régions, qui pourraient impliquer des séjours de partage au niveau des étudiants et des enseignants, des partages d'informations, de ressources documentaires, etc.

### ***Oriental***

- Institutionnaliser la coordination entre les parties prenantes chargées de la mobilisation des MRE et dépasser la logique ponctuelle qui se déploie lors des programmes pilotés par des acteurs internationaux.
- Éviter les doublons dans les interventions et réunir les acteurs chargés de la matière dans une structure spécifique afin de faciliter la communication avec les MRE.

### ***Souss Massa***

- Exploiter les résultats des études pour les compléter par des enquêtes réalisées au niveau local pour mieux cerner le phénomène migratoire et harmoniser les dispositifs de gouvernance soutenus par les différents projets.

- Institutionnaliser les dynamiques d'accompagnement des MRE.
- Créer des espaces de coordination entre les acteurs chargés de missions spécifiques pour les MRE.
- Mettre en place des dispositifs pour faciliter la mise en réseau entre les acteurs institutionnels dans les régions et les MRE.

### **3.3. Soutenir la mise en œuvre des plans d'action et d'orientation**

Un besoin de soutien dans la mise en œuvre des plans d'action et d'orientation ressort des discussions. Un plan d'action régional existe sur l'accès aux droits des migrants. Le souhait est exprimé que DEPOMI intervienne pour soutenir la mise en œuvre des plans d'action.

Voici quelques temps forts des prises de parole par région :

#### ***Béni Mellal Khénifra***

- Parmi les droits les plus saillants, garantir le droit à la scolarisation pour les enfants syriens, subsahariens ou des enfants de personnes migrantes « de retour ». Il faut mettre en œuvre les textes légaux existants en la matière.
- Acquérir des outils pour le diagnostic et l'action vis-à-vis la mobilisation des MRE qui se lancent dans des projets d'investissement.
- Appuyer et développer les programmes de captation et d'accompagnement des investissements des MRE.

#### ***Oriental***

- Demande de soutien pour les initiatives d'associations en vue renforcer leurs capacités, dans le cadre d'une saine complémentarité où elles ne doivent pas se substituer aux institutions responsables.
- Importance de la régularisation du séjour des migrants pour qu'ils puissent contribuer au développement de la région..
- Intervenir dans l'intermédiation, pour l'auto-emploi et l'accompagnement des étrangers régularisés.
- Mettre en œuvre des programmes de stage et d'accompagnement à l'insertion : contrat de stage, de 6 à 12 mois, avec suivi.
- Mettre en place un système de reconnaissance des acquis de l'expérience (impliquant la délégation de la formation professionnelle) en impliquant un groupe de réflexion (CGEM, parrainage, etc.). Cela permettrait à des ressortissant.e.s de pays tiers bénéficiant de diplômes (sans en avoir les copies matérielles ou les titulaires de diplômes non reconnus au Maroc) ou d'expériences, de ne pas perdre leurs acquis.
- Insérer socio-économiquement les personnes migrantes au travers de l'entrepreneuriat (profils à identifier, accompagnement pour soutenir la pérennisation, permettre l'accès à des financements et impliquer des structures d'accompagnement).

- Concernant les jeunes qui recourent à la mendicité dans l'espace public, il s'agirait de les rencontrer, d'écouter leurs attentes et de tracer des plans d'action avec eux (projets professionnels et de vie).
- Penser à des structures de retour volontaire pour les personnes migrantes régularisées
- Faire une cartographie des projets d'investissement. Quels sont les secteurs qui les intéressent ? Organiser des retours d'expériences ?
- Créer un *pack spécial d'investissement pour les MRE* afin de combler les déficits de financement des projets MRE.
- Identifier des pistes de partenariat et de concertation pour traduire les préoccupations des institutions régionales et les populations concernées.
- Identifier les secteurs où existent des besoins de main-d'œuvre (exemple : agriculture, domaines où existent des besoins de compétences linguistiques).

### ***Souss-Massa***

- Capitaliser les expériences menées dans la région en termes de coopératives locales et d'économie solidaire.
- Appuyer la mise en réseau entre les acteurs institutionnels régionaux et les MRE investisseurs.
- Faciliter l'accès au droit des MRE et simplifier les procédures administratives.

### **3.4. Prendre en compte les spécificités régionales**

Enfin, les acteurs mettent en avant les spécificités de leur région et insistent sur le fait qu'il faut en tenir compte ; la réussite de la régionalisation en dépend. Cela doit passer par :

- le fait de capitaliser sur les recherches existantes et en cours avec les chercheurs et universités dans les différentes régions
- le fait de mettre en évidence les besoins en études et données complémentaires à collecter ou analyser
- le fait d'écouter ce que les populations ont à dire au sujet des régions où elles vivent.

### ***Béni Mellal-Khénifra***

Quant à Béni Mellal-Khénifra, l'accompagnement de la question migratoire bénéficie de l'appui technique et organisationnel des municipalités italiennes (municipalité de Milan et Turin), et aussi de l'ONG Progetto Mondo et ses structures associées.

Dans l'ensemble, l'articulation entre la politique migratoire nationale et les actions régionales et la coordination entre les parties prenantes chargées de la question migratoire reste une dynamique largement non-institutionnalisée. Elle est plutôt ponctuelle et se déploie à travers ou en marge de programmes pilotés dans les régions par des organisations internationales.

Les expériences des participants sont synthétisées comme suit :

- Peu de collaboration / concertation entre les parties prenantes.
- Peu d'institutionnalisation de dispositifs et dynamiques visant la question migratoire.
- Quelques cas de partenariats autour de la formation des acteurs administratifs.

### ***L'Oriental***

Selon les acteurs de l'Oriental, les activités réalisées en relation avec la question migratoire concernent essentiellement le renforcement des capacités et la sensibilisation des acteurs concernés par la matière. Les initiatives de sensibilisation ont touché également des élus, des fonctionnaires territoriaux et des acteurs locaux.

Les projets INDIMAJ I, INDIMAJ II, RECOMING ont permis l'intégration de la thématique de la migration dans le PDR (Plan de développement régional), par la réalisation d'une cartographie des actions et initiatives existantes penchant sur la question migratoire. Ce qui a aussi permis l'initiation des collectivités locales à la production de données sur la migration.

### ***Souss-Massa***

Au niveau du Conseil régional de Souss-Massa on note la présence d'un service dédié à la question migration & développement. L'association Migrations & Développement (M&D) est un acteur clé dans la région. Elle dispose de connaissances, de compétences en vulgarisation et en matière de formation des élus, fonctionnaires territoriaux et acteurs locaux. Les Bureaux d'Accueil et d'orientation des migrants (BAOM) sont des dispositifs spécifiques chargés de l'accueil et de l'orientation des migrants dans la région. Les projets et les initiatives de développement qu'a connu la région ont permis ce degré avancé d'organisation dans le Souss-Massa.

On note également que les partenariats et les programmes visant le renforcement de la prise en compte de la question migratoire au niveau régional ne permettent pas vraiment un degré optimal de concertation avec les autorités régionales.

## **3.5. Autres recommandations particulières et souhaits des acteurs**

- Nécessité de renouveler quelques organismes qui ont démontré leur faiblesse dans la gestion de la thématique ;
- Fournir aux décideurs des données fiables et pertinentes sur les questions migratoires ;
- Les universitaires devraient se concentrer sur des solutions réalistes et opérationnelles ;

- La nécessité d'adopter une politique claire par les décideurs en faveur des personnes migrantes en respectant la dignité des personnes et les droits humains afin de recréer la confiance entre les personnes migrantes et les administrations ;
- Ouverture sur les compétences des RPT vivant dans la rue et penser à l'apprentissage des langues étrangères aux élèves dans les centres d'accueil en hébergeant ces RPT dans ces centres.
- La nécessité de coordonner entre les programmes en relation avec la migration, afin de créer la complémentarité et la synergie entre les interventions en focalisant sur le rôle de la région dans le cadre de la régionalisation avancée avec l'implication de tous les acteurs ;
- Communiquer et compléter les études et les données existantes sur la question migratoire ;
- Approfondir les recherches sur les questions migratoires ;
- L'importance d'intégrer les représentants des communautés des RPT dans les études pour mieux cibler leurs besoins afin de réussir le projet.
- Appuyer et renforcer les capacités des organisations de la société civile intervenant dans l'accueil et l'orientation des migrants ;
- Voir à quel point il est pertinent de mettre en place les observatoires régionaux des migrations en respectant les spécificités régionales qui auront pour objectif d'alimenter et orienter les politiques qui vont être mises en place par les Conseils régionaux. En appui, il est aussi recommandé de créer des cellules de veille au niveau local qui seront le prolongement du travail des observatoires régionaux.

## 4. Perspectives de recherche-action

### 4.1. Concernant le besoin de connaissances

#### *Du point de vue des RPT*

- Faire un état des lieux des travaux académiques et institutionnels existants en lien avec les ressortissants des pays tiers dans les trois régions.
- Présenter cet état des connaissances dans les trois régions séparément lors d'un atelier, auquel seront conviés les personnes migrantes, les différents acteurs (politiques, associatifs et administratifs) et les chercheurs. Un atelier régional préalable réunira les chercheurs (un atelier par région) pour faire le point sur les travaux existants.
- Les ateliers régionaux mettront en évidence des besoins plus précis en termes de connaissances, ce qui donnera lieu à des recherches approfondies sur ces aspects.
- Etudier les connaissances des stratégies nationales migratoires, les droits et les procédures d'accès aux droits pour les ressortissant.e.s des pays tiers.
- Sur cette base, organiser une formation sur les droits et les procédures pour les acteurs politiques, associatifs et administratifs.

#### *Du point de vue des MRE*

- Développer des échanges de concertation entre les partenaires (Chercheurs – acteurs du conseil de la région ; chercheurs – dispositifs existants ; chercheurs – projets existants)
- Identifier les profils des MRE, leurs activités, leurs besoins, et leurs secteurs d'intérêt.
- Renforcer les échanges entre les acteurs en régions et les projets existants pour éviter le redoublement et établir une synergie.
- Que les recommandations tiennent des discours clairs et soient adaptées à chaque région en tenant compte des spécificités locales de chaque région.

### 4.2. Concernant les besoins de synergie

#### *Du point de vue des RPT*

Appui au récapitulatif, dans chaque région, des programmes mis en œuvre en lien avec les migrations, qui sera réalisé par les ATN. Des informations seront collectées afin d'offrir un panorama des programmes mis en place actuellement et dans le passé, notamment sur (a) le niveau auquel chaque programme a été mis en œuvre (communal ? régional ? autre ?), (b) à quel niveau, (c) le type d'actions entreprises, (d) dans quel cadre elles ont été mises en œuvre (dans un programme en lien direct avec la migration ou non ? à l'initiative de qui ?), (e) quand

le programme a été mis en œuvre, (f) le nom des bailleurs et des institutions mettant les actions en œuvre, et (g) les bénéficiaires des programmes (fonctionnaires? migrants?).

Analyse des logiques sous-tendant les actions entreprises

*Du point de vue des MRE*

Dans l'ensemble les attentes des participants peuvent être regroupées en deux grandes tendances:

L'une relativement *utilitariste*: équipement et capacitation des acteurs, captation de l'investissement productif, orienter les MRE et leurs potentialités d'investissement vers les opportunités existantes dans les localités des régions.

L'autre est relativement *relationnelle*: mise en réseaux et désignation des ambassadeurs des régions pour sensibiliser les MRE investisseurs des opportunités existantes.

### **4.3. Concernant le besoin de tenir compte des spécificités régionales**

L'atelier a mis en évidence un certain nombre d'enjeux et de besoins communs aux trois régions ainsi qu'une attente d'une prise en compte des spécificités régionales. Au niveau des collaborations avec les chercheurs des universités, ce besoin s'exprime dans les 3 régions. Il est attendu que le projet DEPOMI soit un catalyseur de coopérations scientifiques. Cela pourrait se traduire à terme par la création d'un espace de dialogue associant les universités de Liège, Agadir, Béni-Mellal, Marseille et Oujda. De manière convergente également, la meilleure identification des publics-cibles est un élément récurrent dans les expressions des acteurs. Il faut, selon eux, davantage écouter le point de vue des ressortissants des pays tiers et des MRE. L'un des moyens serait de réaliser des recherches plus approfondies sur des aspects moins connus concernant ces groupes..

La nécessité d'une prise en compte des spécificités régionales s'est également manifestée au cours de l'atelier de lancement. Il semble que les attentes et les discours adoptés dans chacune des régions sont exprimées par référence à la nature des tendances historiques ancrées dans les territoires de ces dernières. Le **Souss-Massa** adopte un discours sur l'historicité longue de la région en matière de mobilisation de l'apport des MRE en faveur du développement. Au niveau des attentes on constate que les participants délivrent un discours adossé à une pratique déjà bien en place avec toutefois des attentes nouvelles comme par exemple en matière d'appui à la mise en réseau, à la capitalisation de l'information et à un meilleur profilage des MRE investisseurs et leurs projets.

L'**Oriental** vise plutôt l'information et les cartographies pour faciliter la captation des projets de l'investissement des MRE. Un certain nombre de participants expriment une perspective utilitariste visant à mieux "connaître pour mieux capter" les opportunités et donc mieux activer les leviers de développement..

Quant à **Béni Mellal-Khénifra**, un certain nombre d'acteurs s'inscrivent dans une perspective de commencement. Ils cherchent à prendre place dans les dynamiques existantes et à se positionner comparativement en visant à tirer les enseignements offerts par d'autres régions. La demande de certains acteurs porte sur les opportunités de financement pour accompagner la dynamique des MRE porteurs d'investissements productifs.

# Annexes

## 1. Programme de l'atelier de lancement et de co-création

<b>Première journée (après-midi) : lundi 22 mars 2021</b>	
14h-14h10	<p>Mot de bienvenue</p> <p style="text-align: right;"><b>Mot de bienvenue</b> <b>Evelien Masschelein</b> <i>Représentante Résidente</i> <i>(Représentée par Abderrahmane El Bhioui)</i> <i>Enabel – Agence Belge de Développement</i></p>
14h10 – 14h30	<p>La recherche au service de l'action – éléments de pertinence de l'Atelier</p> <p style="text-align: right;"><b>Rafaella Greco Tonegutti</b> <i>Migration Lead Expert</i> <i>Enabel -Agence Belge de Développement</i></p>
14h30 - 15h00	<p>Tour de table et rappel des objectifs du projet DEPOMI</p> <p style="text-align: right;"><b>Président de séance : Abderrahmane El Bhioui</b> <i>Conseiller stratégique</i> <i>Enabel-Agence belge de développement</i></p> <p style="text-align: right;"><b>Tour de table des participants</b> <b>Présentation de DEPOMI par Adil El Mezouaghi</b> <i>Intervention Manager-DEPOMI</i></p>
15h00 - 15h30	<p>Enjeux et défis de la régionalisation au Maroc</p> <p style="text-align: right;"><b>Driss Benhima</b> <b>Administrateur- Nataaej</b></p>
15h30 - 16h00	<p>État de la réflexion sur la mobilisation des MRE dans le développement régional au Maroc</p> <p style="text-align: right;"><b>Hassan Bousetta, Ismail Oubad</b> <b>Université de Liège, CEDEM</b></p>
16h00 - 16h15	<p>État de la réflexion sur l'installation d'étrangers dans les régions du Maroc</p> <p style="text-align: right;"><b>Nadia Khrouz, Université Mohammed V - Agdal, associée au LMI</b></p>
16h15 - 16h35	<p style="text-align: right;"><b>Movida et au LPED (AMU-IRD)</b></p>
16h35 -16h55	<p>Pause</p>
16h55 - 17h15	<p>Etat des lieux de la migration - Conseil régional de Béni Mellal - Khénifra</p> <p style="text-align: right;"><b>Représentant du Conseil régional</b></p>
17h15 - 18h30	<p>Etat des lieux de la migration - Conseil régional de l'Oriental</p> <p style="text-align: right;"><b>Représentant du Conseil régional</b></p>
	<p>Etat des lieux de la migration - Conseil régional de Souss Massa</p> <p style="text-align: right;"><b>Représentant du Conseil régional</b></p>
	<p>Discussion générale</p>



<b>Deuxième journée (matinée) : mardi 23 mars 2021</b>	
9h15 – 9h30	Propos introductifs  <b>Adil El Mezouaghi</b> <b>Intervention Manager - DEPOMI</b>
9h30 - 9h45	Présentation du projet PRIM  <b>Expertise France</b>
9h45 - 10h00	Synthèse de la première journée, répartition des groupes et relance des travaux <b>Marie-Laurence Flahaux et Hassan Bousetta</b>
10h00 - 12h30	Travaux en groupes sur les enjeux en lien avec : - l'accès aux droits pour les ressortissants des pays tiers; - la mobilisation des MRE dans chaque région  <ul style="list-style-type: none"> <li>● Béni Mellal - Khénifra</li> <li>● Oriental</li> <li>● Souss-Massa</li> </ul> <b>Animateurs : Assistants Techniques Nationaux</b> <b>Modérateurs : Chercheurs</b> <b>Rapporteurs : Points focaux régionaux</b>
12h30 - 14h00	Pause déjeuner

<b>Deuxième journée (après-midi) : mardi 23 mars 2021</b>	
14h-16h00	Restitution des travaux de groupe en plénière <b>Président de séance : Abderrahmane El Bhioui</b>
14h00 – 14h20	Restitution des travaux du groupe 1 en plénière <i>Accès aux droits pour les ressortissants des pays tiers</i> <b>Animé par Mohamed Achraf Guadi</b> <b>ATN DEPOMI Béni Mellal</b>
14h20 – 15h00	Echange
15h00 – 15h20	Restitution des travaux du groupe 2 en plénière <i>Mobilisation des MREs dans les régions du Maroc</i> <b>Animé par Rachid Marouane</b> <b>ATN DEPOMI Rabat</b>
15h20 – 16h00	Echange
16h00 – 16h15	<b>Rapporteurs de groupes</b>
16h00 - 16h15	Pause et questionnaire d'évaluation
	Clôture  <b>Prochaines étapes – Chercheurs</b> <b>Remerciements - Enabel</b>

## 2. Liste des participants

	Région	Prénom et prénom	Fonction	Organisme
1	Oriental	Najwa KALTOUM	Chef de service	Maison MRE et affaire de la migration
2		Faical BAKHTAOUI	oujda	Centre Régional de l'Investissement (CRI)
3		Mohamed LAJDEL	Directeur Régional	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)
4		Fatiha DANI	Cadre au sein du CRO	Point focal migration Région
5		Aicha MAAFA	Chef de service	Entraide Nationale
6		Mohammed ZEROUALI	Elu	Conseil Régional de l'Oriental
7		zoulikha Izri	Professeur chercheur à l'université Mohammed 1er; Présidente de l'instance consultative de la parité, l'égalité des chances et l'approche genre	Présidente de l'instance consultative de la parité, l'égalité des chances et l'approche genre
8		Nezha JAADA	Présidente de l'association Ain Rhazal	Association Ain Rhazal
9		Rachid ZENATI	Chef de service	Wilaya
1	Souss-Massa	Hanane HOUCHIMI	Ingénieur en Chef, Chef de service des études et de la planification	Haut Commissariat au Plan (HCP)
2		BAIDI Brahim	Chef de service	Maison MRE et affaires de la migration - TIZNIT
3		Yazid Ouahmane	Chef de pôle	CRI
4		IGMIDEN Mohamed	Directeur régional	ANAPEC
5		Abdellah SABRI	Service de l'offre de soins	Délégation de la Santé
6		Miloud AZERHOUNE	Chef de centre régional de production et de recherche pélagique CRDAPP	Académie Régionale de l'Education et la Formation (AREF)
7		Abderrazak ELHAJRI	Directeur	Migrations et Développement
8		Khadija RAMZI	Chef de service Migration et développement	Point focal migration Région
9		El Habib HJIRA	Chargé de service d'action sociale	Entraide Nationale

12		Ezzahidi Ahmed	Vice Président Chargé de la Formation et de la Coopération	Conseil Régional Souss Massa
13		Salaheddine HAMIDI	Inspecteur du travail	Délégation de l'Emploi
14		Lahoucine EL ALLALI	Directeur régional de la culture	Délégation de la culture
15		Mohamed CHAREF	Professeur	Université Ibn Zohr/ORMES
16		Mohamed MARIR	Coordinateur régional PRIM	Expertise France
17		Brahim SAFINI	Président de la commune	Commune Aribaae Sahel/Conseil prov Tiznit
18		Hassan IBRAN	Membre du CP	Conseil provincial de Chtouka Ait Baha
19		Abdelaziz Boussahmane	Vice-président	Conseil provincial de Taroudant
20		Représentant à déterminer		Conseil provincial Inezgane Ait Melloul
21		Said BOUSSERHAN	Chargé de projet	ONG_Migrations et Développement
1	BMK	Sedraoui Hasna	Conseillère en emploi	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)
2		BOURIMICH Mariam	Conseillère en emploi	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)
3		ELMAHDAOUI Mimoun	Professeur	Université - Moulay Slimane
4		Zmou Abdelmajid	Professeur	Université - Moulay Slimane
5		Abdelkarim EL JOUHARY	Chef de Service	Conseil de la Région Béni Mellal-Khénifra
6		AMRI ELHASSAN	ELU	Conseil de la Région Béni Mellal-Khénifra
7		Hamid Khalil	CHEF DE LA DIVISION ESDR	Conseil de la Région Béni Mellal-Khénifra
8		SOUFIANE AARAICHI	COORDINATEUR	FHI360
9		Mohamed Khadi	Membre de l'observatoire	Observatoire Régional Migration et Développement (ORMID)
10		Karim EL ALAOUI	Chef de la Division offre territoriale	Centre Régional d'Investissement (CRI)
11		Oussama EL BOUGAOUI	Cadre supérieur offre territoriale	Centre Régional d'Investissement (CRI)
12		Younna EL HISSI	Responsable Partenariat - Université	Université - Moulay Slimane
13		Zouhir Bahammou	Professeur universitaire	Université - Moulay Slimane
14		Richard GRIECO	Représentant Maroc	ProgettoMondo Mlal
15		Chiara MAUGERI	Coordinatrice de projet	ProgettoMondo Mlal

16		Hanane EL BARAKA	Coordinatrice provinciale	ProgettoMondo Mlal
17		Mohamed Achraf GUADI	ATN Animation Coordination Régionale	Enabel
18		MAROUANE RACHID	ATN Coordination Régionalisation	Enabel
19		Mohamed IBBA	Division des affaires intérieures	Wilaya de la région
20		Driss ACHBAL	Point focal Migration au sein de la région	Conseil de la Région Béni Mellal-Khénifra
21		Abdou Salam Moussa	Président	Confédération des Etudiants et Stagiaires Africains Etrangers au Maroc (CESAM)
22		Nassuf MAOULIDA	Président	Amicale Internationale de la jeunesse Africaine (AJIA)
23		Oulaid Oualla	Président	AIDECA -INTILAKA
24		Khatib El Hebil	Wali de la région	Wilaya de la région
25		Rachid Toursi	Directeur Régional	Haut-Commissariat au Plan (HCP)
26		Radouane MADI		Université - Moulay Slimane
27		Younes DAMI	Chef de service	Haut-Commissariat au Plan (HCP)
28		Falk LOUASSI	Coordinateur Régional	Entraide Nationale